

CEREMONIE DE POSE DE LA PREMIERE PIERRE ET DU LANCEMENT DES TRAVAUX DU PORT SEC DE TORI

-----*****-----

DISCOURS DE MONSIEUR ERIC NOUDEHOUE NOU HOUNGUE

DIRECTEUR GENERAL DU GROUPE HEMOS-CIAT

-----*****-----

**Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du
Gouvernement, Chef de la présente cérémonie,
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle,
Monsieur le Premier Ministre,
Madame le Ministre de l'Economie et des Finances,
Monsieur le Ministre des Transports publics et des Travaux publics
Monsieur le Ministre délégué auprès du Président de la République chargé
de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures
portuaires,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Messieurs les Présidents des Hautes Institutions de la République,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des
Organisations Internationales accréditées en République du Bénin,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Port Autonome de
Cotonou,
Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Cotonou,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux de
l'Administration béninoise,
Mesdames et Messieurs les représentants des Pays de l'Hinterland,
Mesdames et Messieurs les Directeurs des entreprises du secteur
portuaire,
Distingués invités en vos rangs et qualités,
Mesdames et Messieurs,**

La situation géopolitique, la stabilité politico-économique et les engagements forts du Président de la République son Excellence Docteur YAYI BONI dans les réformes portuaires, constituent des atouts importants pour le Bénin face aux exigences de la Mondialisation de l'économie, dont l'une des implications majeures est la compétitivité.

La crise financière actuelle reste un facteur important que l'Afrique en Général et le Bénin en Particulier doivent mettre à profit par la mise en œuvre de politiques économiques plus participatives. Cette politique devra conduire à la réalisation d'infrastructures entrant tant dans le cadre du développement économique, de la réduction de la pauvreté que de l'intégration africaine levier important du salut de l'Afrique uni.

C'est à cela que s'attelle le Gouvernement de la République du Bénin, par la manifestation des engagements surs et pilotés par le Chef de l'Etat dans la voie de la modernisation des infrastructures économiques en vue d'adapter leurs performances aux objectifs de développement de la Nation.

Le Port de Cotonou, qui est l'un des piliers stratégiques du développement des exportations et importations en République du Bénin, ne pouvait demeurer en marge de ce besoin trivial d'optimiser le potentiel et la capacité opérationnelle des services publics d'intérêt économique en organisant les aménagements et extensions nécessaires afin d'apporter une réponse urgente, pour ce qui est du Port de Cotonou, à la problématique de l'engorgement dû à l'accroissement du trafic.

C'est donc fort de ce constat et, convaincu que toute action visant le renforcement des capacités du Port de Cotonou, a un impact direct

sur les performances et la compétitivité de l'Economie béninoise que **Son Excellence Monsieur le Président de la République** a bien voulu inscrire dans les priorités de son action gouvernementale, la réalisation, dans l'urgence, du Port Sec de Tori-Bossito de même que celui de Parakou dans le cadre d'un partenariat public privé.

Le projet de Port Sec de Tori Bossito placé par **Son Excellence Monsieur le Président de la République** sous l'Autorité portuaire est d'une part, un pôle de développement économique à bâtir sur un domaine de 101 hectares 54 ares 90 centiares, d'autre part, c'est un projet de réduction de la Pauvreté et qui contribue à l'intégration Africaine.

Il a pour vocation première :

- le transbordement de marchandises entre les navires arrivant au Port mouillé de Cotonou et le transport par chemin de fer ou par route ;
- le stockage intérimaire de conteneurs pleins et le stockage de conteneurs vides ;
- la manutention sur site ;
- l'induction du développement local ;
- l'amélioration de la position du Bénin dans l'économie sous régionale ;
- etc.

A cet égard, le projet de Port Sec de Tori qui bénéficie d'un financement global de 70.000.000.000 (Soixante dix milliards) de F CFA dont 50 milliards seront investis dans la construction et l'équipement du Port sec et 20 milliards dans la construction et l'aménagement d'infrastructures sociocommunautaires. Ces infrastructures sociocommunautaires comprendront notamment deux hôpitaux dont un site et un second hors site, des logements sociaux.

Ce projet se révèle être un projet de consensus avec tous les acteurs portuaires. Il est à tout le moins capital pour désengorger, dans les douze mois à venir, le Port de Cotonou, réduire les embouteillages dans la ville de Cotonou et amorcer une dynamique nouvelle de croissance économique au profit du peuple béninois.

Aussi voudrais-je saisir cette occasion, pour exprimer solennellement à **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Docteur BONI YAYI**, la profonde reconnaissance et les remerciements infinis du Groupe HEMOS-CIAT, pour son soutien et sa confiance traduits par le privilège qui est accordé à notre structure de réaliser, dans le cadre d'un partenariat public privé, le Port Sec de Tori pour les acteurs portuaires.

Au-delà de l'expression de notre reconnaissance, c'est un engagement que nous voudrions prendre solennellement devant la Nation béninoise en vous assurant Excellence Monsieur le Président de la République, que nous réaliserons et mettrons en exploitation dans les délais prévus, le Port Sec de Tori pour vous faire honneur et donner une nouvelle opportunité de développement à toutes les localités du Bénin et en particulier celles de Tori-Bossito et d'Allada.

Nos remerciements vont également à l'ensemble de votre Gouvernement et particulièrement à Monsieur le Premier Ministre, à Monsieur le Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de l'Economie maritime, des transports maritimes et des Infrastructures Portuaires, au CCAP, à l'APPC, au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général du Port Autonome de Cotonou ainsi qu'à tous ceux que je n'ai pu citer ici, qui n'ont ménagé aucun effort pour répondre efficacement à nos sollicitations et donner les chances au projet de Port Sec de Tori de voir enfin le jour.

Excellence Monsieur le Président de la République, aujourd'hui plus que jamais, le partenariat public-privé qui a déjà fait ses preuves ailleurs dans le monde en tant qu'instrument de développement économique et social et, qui est votre credo pour hisser la République du Bénin au rang de pays émergent, mérite l'adhésion de tous : Investisseurs privés, Autorités gouvernementales, Collectivités locales et entreprises publiques, afin de donner de nouvelles fondations à la République du Bénin émergente sous votre direction éclairée.

Dans cette noble entreprise, nous voudrions vous assurer que vous pouvez compter sur le groupe HEMOS-CIAT pour relever les grands défis de la mobilisation de financements et de la réalisation des grands projets que vous rêvez pour la République du Bénin.

A Dieu tout Puissant Créateur du Ciel et de la Terre, nous dédions le Présent projet.

Je vous remercie.

Tori - Bossito le 14 décembre 2011